

LA FICHE DE NOTATION

RUBRIQUES SERVIES PAR LE NOTATEUR DE 1^{ER} DEGRE

LES RUBRIQUES " AVIS DU NOTATEUR DE 1^{ER} DEGRE "

■ COMPETENCES ET APTITUDES

Le notateur de 1^{er} degré sert le tableau synoptique (1^{ère} page de la fiche de notation).

Chaque critère du tableau synoptique se décline en plusieurs niveaux d'appréciation, qui vont de "Excellent" à "Insuffisant".

La cotation "**Excellent**" s'applique lorsque le critère évalué atteint un niveau remarquable. Elle doit être attribuée de manière exceptionnelle, pour valoriser des qualités réellement exemplaires.

La cotation "**Très bien**" reflète quant à elle un niveau de prestations particulièrement apprécié.

La cotation "**Bien**" témoigne d'un niveau satisfaisant des qualités évaluées.

La cotation "**Assez bien**" signale que l'ensemble des prestations reste d'un niveau acceptable.

La cotation "**Passable**" intervient lorsque le critère évalué est manifestement en retrait du niveau souhaité.

La cotation "**Insuffisant**" est réservée quant à elle aux critères qui doivent faire l'objet d'efforts indéniables de la part de l'agent, pour retrouver un niveau compatible avec les prestations attendues.

Le notateur apprécie, à partir des critères qui lui sont proposés, l'aptitude à l'exercice des fonctions confiées. C'est ainsi que les rubriques suivantes doivent être remplies. A cet égard, les définitions proposées ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais ont pour objet de faciliter la tâche du notateur de 1^{er} degré, en précisant la portée des termes employés.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

* CONNAISSANCE DES FONCTIONS EXERCEES	L'agent dispose-t-il des connaissances nécessaires en relation directe avec l'exercice de ses fonctions ? Est-il apte à les exploiter ?
* MAITRISE DES OUTILS ET DES TECHNOLOGIES	L'agent est-il capable d'utiliser les outils mis à sa disposition (applications informatiques et/ou outils bureautiques) ? Est-il familiarisé avec les technologies de l'information et de la communication (Intranet, messagerie par exemple) ?
* CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	L'agent manifeste-t-il de l'intérêt pour des activités qui ne ressortent pas directement de ses propres missions, notamment celles de la chaîne de travail dans laquelle il s'inscrit ?
* SOUCI DE PERFECTIONNEMENT	L'agent cherche-t-il à actualiser, approfondir et diversifier ses connaissances ?